

CC\_2022\_0183

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 16 septembre 2022.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Présents ce jour : 68 Procurations : 9

Non votant : 1

### Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BARBIER Françoise , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , M. BOURIOT François , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , Mme CORVISIER Bernadette , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , Mme LE DILAVREC Nathalie (suppléante de M. HOUZET Olivier), Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JORAND Jean-Claude , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MEHEUST Christian , Mme BENECH Laurence (suppléante de M. MERRER Louis), M. NEDELLEC Yves , M. NICOLAS Gildas Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. NOEL Louis , M. PARANTHOEN Henri , M. PEUROU Yves , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. POUGNARD Xavier , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. MALLO Yves (suppléant de M. RANNOU Laurent), M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROUSSELOT Pierrick , M. SALIOU Jean-François , M. SEUREAU Cédric , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , Mme TURPIN Sylvie

### Procurations :

Mme COADIC Marie-Laure à Mme GOURHANT Brigitte, M. COENT André à M. LE JEUNE Joël, M. COLIN Guillaume à M. LE ROI Christian, M. KERVAON Patrice à Mme CORVISIER Bernadette, M. LE HOUEROU Gilbert à Mme LOGNONÉ Jamila, M. LE ROLLAND Yves à M. THEBAULT Christophe, M. LEON Erven à M. ARHANT Guirec, Mme NICOLAS Sonya à M. ROBERT Eric, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian

### Étaient absents excusés :

M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. LE GALL Jean-François, M. MARTIN Xavier, Mme PIRIOU Karine, M. QUENIAT Jean-Claude, M. ROGARD Didier, M. STEUNOU Philippe

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. COCADIN Romuald, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **Arrêt des projets de zonages d'assainissement des eaux usées des communes de Camlez et Penvénan**

### Exposé des motifs

LTC a lancé en 2020 la révision des zonages d'assainissement des eaux usées des communes de Camlez et Penvénan afin de prendre en compte :

- les raccordements qui ont eu lieu depuis les zonages en vigueur (2003 pour Camlez, 2010 pour Penvénan),
- les projets de développement des communes,
- la mise aux normes de la station d'épuration de Penvénan,
- le projet de renvoi des eaux usées de Camlez sur la station d'épuration de Penvénan.

La mise à jour des études de zonages d'assainissement, présentées aux communes, n'est pas soumise à étude d'impact par l'Autorité Environnementale.

Le projet de zonage peut être mis à l'enquête publique.

26 secteurs ont été étudiés (étude d'un scénario de réhabilitation des installations individuelles et d'un scénario d'assainissement collectif).

Pour Penvénan, l'étude conclut :

- à l'ajout au zonage d'assainissement collectif des secteurs d'études de l'Amiral de Cuverville et du chemin de la marine,
- au maintien au zonage d'assainissement collectif des secteurs de Clandeyer et de la rue de la corniche,
- au passage au zonage d'assainissement non collectif des secteurs des rues de Launay, Kerbriand et Leur Min.

Les autres secteurs d'études restent en assainissement non collectif.

Pour Camlez, il est proposé d'ajouter au zonage d'assainissement collectif le secteur de Calvary. Les autres secteurs d'études sont maintenus en assainissement non collectif.

**VU** L'arrêté du 10 décembre 2019, portant approbation des statuts de Lannion-Trégor Communauté ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ  
(Par 76 pour)**

**DECIDE DE :**

**ARRETER** Les projets de zonages des communes de Camlez et Penvénan.

**AUTORISER** Le Président ou son représentant à soumettre le projet de zonage d'assainissement à enquête publique.

**AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.  
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire  
de la présente délibération,  
transmise au contrôle de légalité  
par télétransmission le : - 6 OCT. 2022  
Publiée et mise en ligne sur le site Internet de LTC le : - 6 OCT. 2022

LE PRÉSIDENT,  
Gervais EGAULT



LE PRÉSIDENT,  
Gervais EGAULT

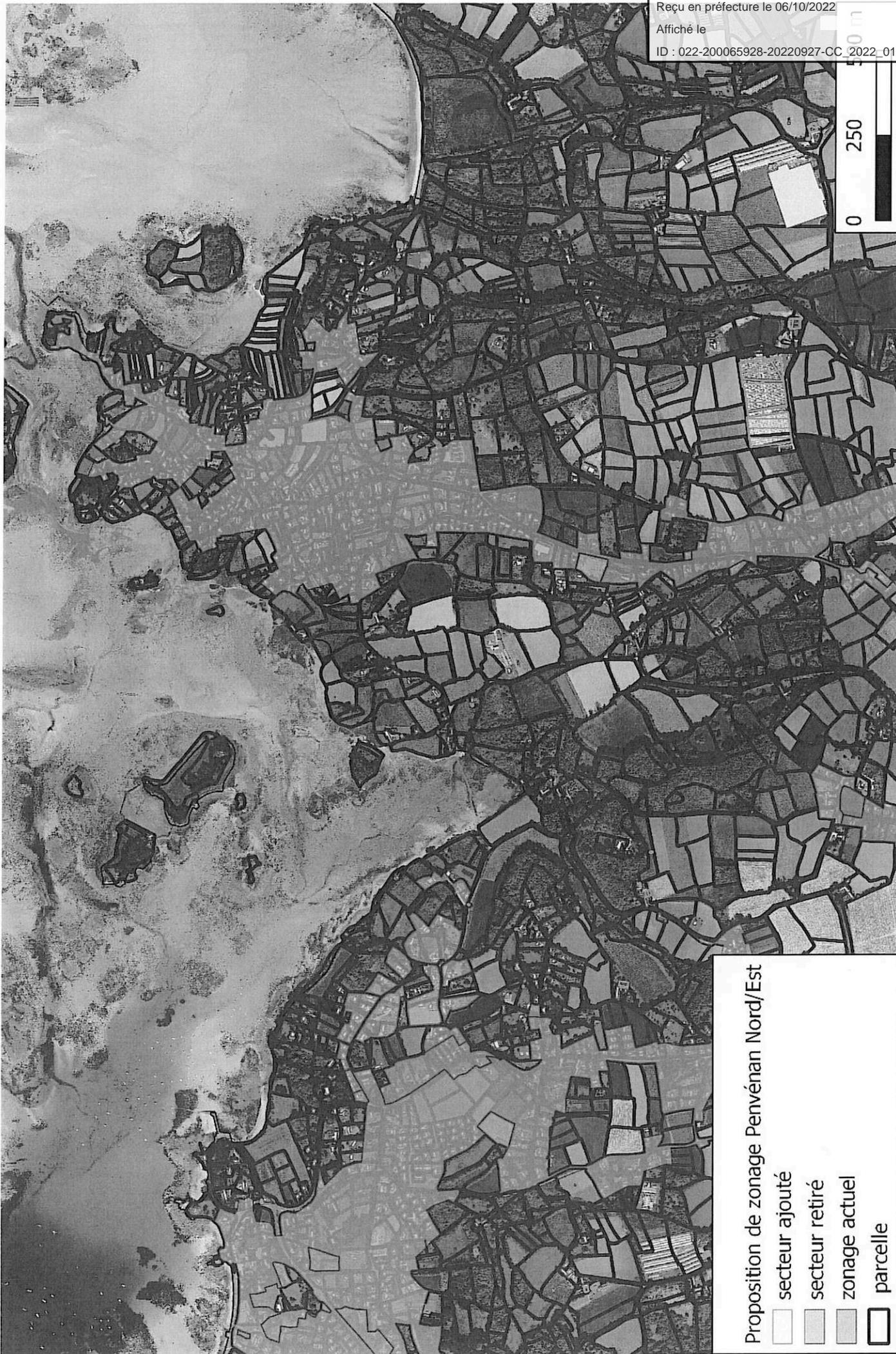
The image shows a circular official stamp of Lannion-Trégor Communauté with a central logo. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID : 022-200065928-20220927-CC\_2022\_0183-DE



Proposition de zonage Penvénan Nord/Est

- secteur ajouté
- secteur retiré
- zonage actuel
- parcelle



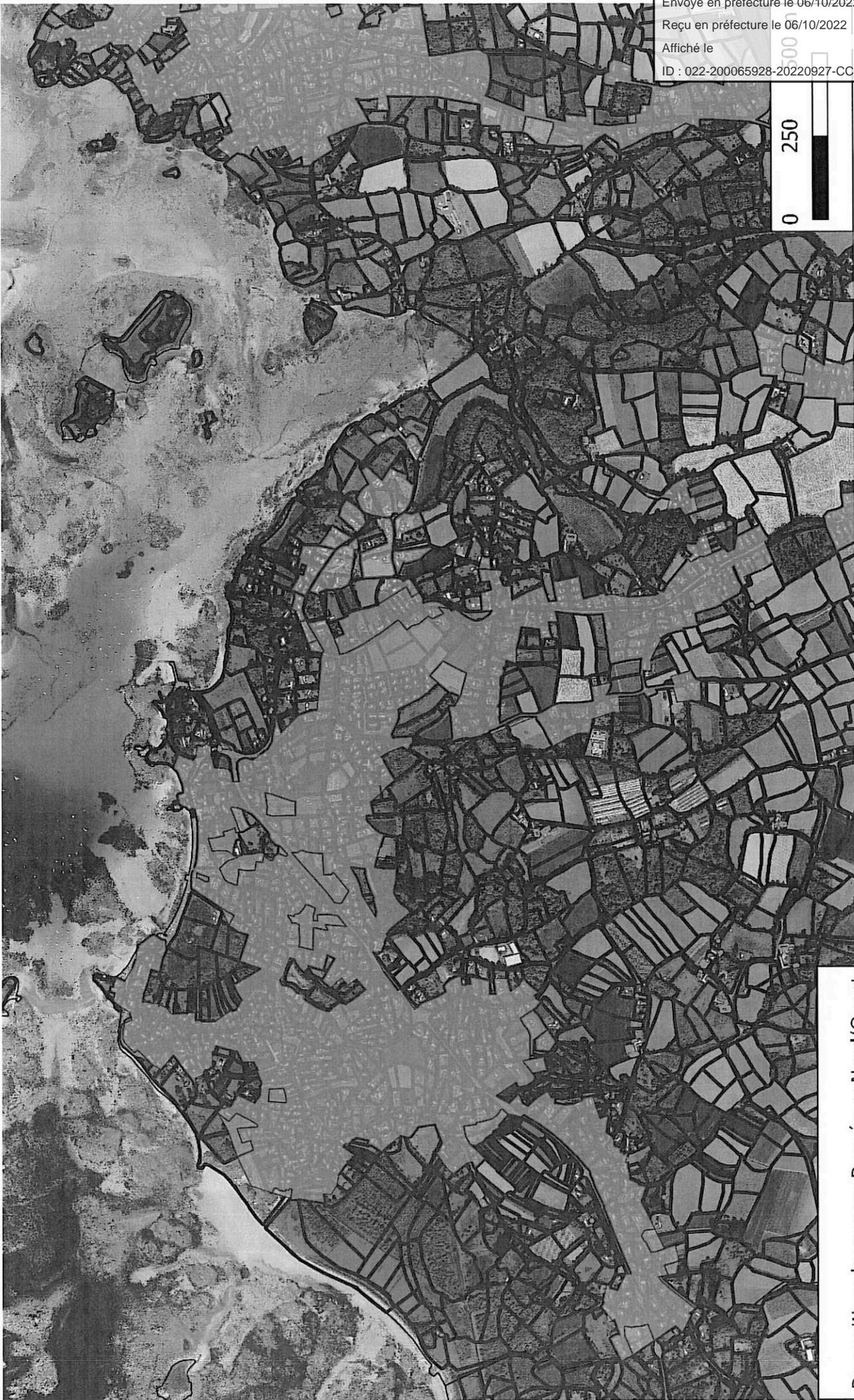
Lannion-Tregor  
COMMUNAUTÉ

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID : 022-200065928-20220927-CC\_2022\_0183-DE



Proposition de zonage Penvénan Nord/Ouest

-  secteur ajouté
-  secteur retiré
-  zonage actuel
-  parcelle

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID : 022-200065928-20220927-CC\_2022\_0183-DE

Lé  
nd  
sec  
ir étude



44 3  
Tel 02 51 70 67 50  
Fax 02 51 70 62 85

Élu  
a Ganneb  
CS 84 114  
BOUGUENANS

Études

**Etude :** Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Camleze et Pervénan  
**Réalisation :** Janvier 2021  
**Echelle :** 1:28000

**Maître d'ouvrage :**  
**Lannion-Trégor**  
COMMUNAUTÉ  
Lannion-Trégor-Kumuniezh



**CARTE 1 : Localisation des secteurs d'études**

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

ID : 022-200065928-20220927-CC\_2022\_0183-DE

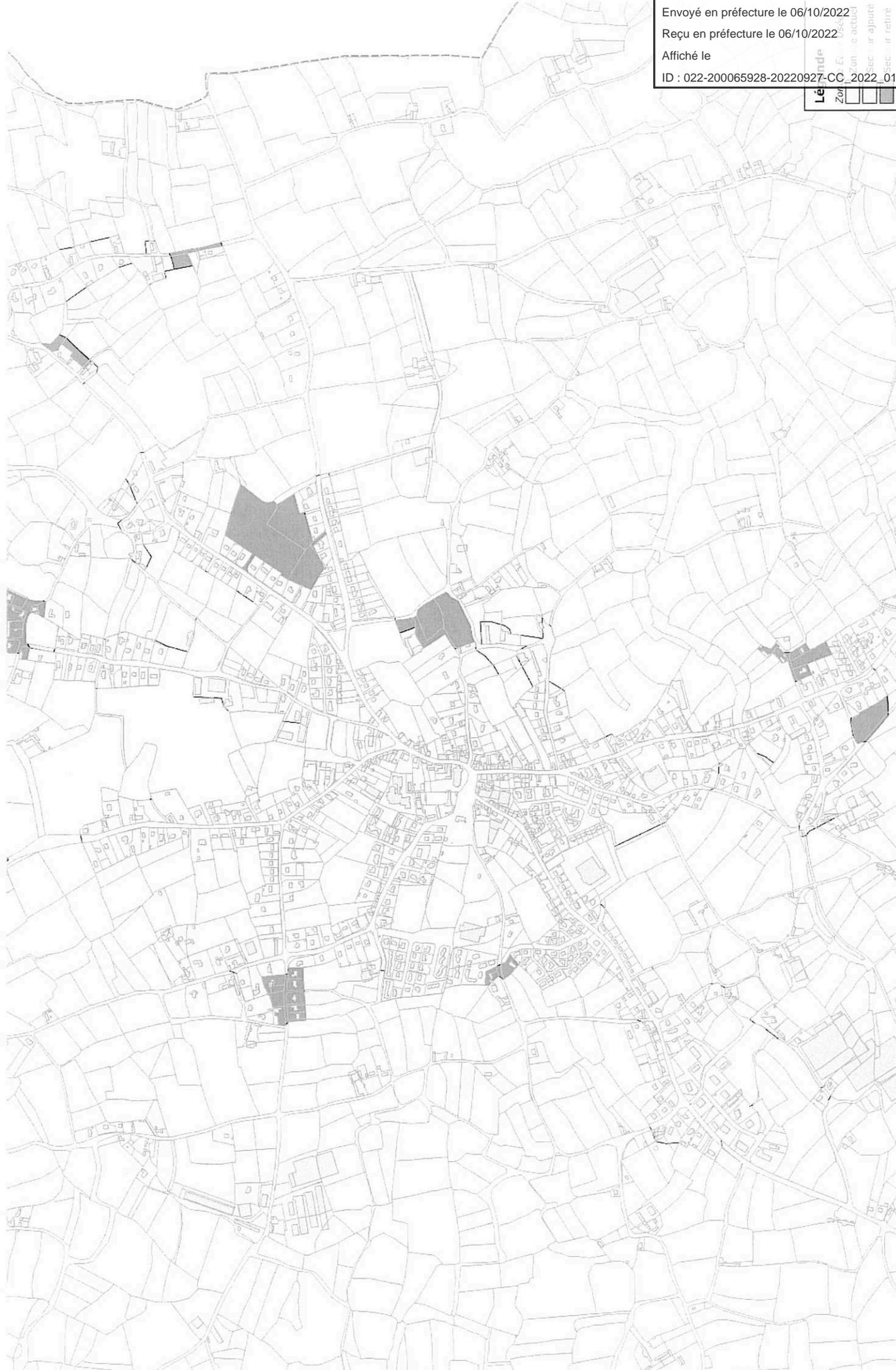


**Proposition de zonage pour Camlez**

- secteur ajouté
- secteur retiré
- zonage actuel
- bâtiment dur
- bâtiment léger
- parcelle



**Lannion-Trégor**  
COMMUNAUTÉ  
Lannion-Trégor K...  
Communauté



Envoyé en préfecture le 06/10/2022  
 Reçu en préfecture le 06/10/2022  
 Affiché le  
 ID : 022-200065928-20220927-CC\_2022\_0183-DE

Légende	
Zonage	Zone à assainir
	Zone à assainir

Étude : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Camleze et Penvénan  
 Réalisation : Juillet 2021  
 Echelle : 1:8000



Maitre d'ouvrage :  
**Communauté Commune de Penvénan - Secteur Sud**

Étude : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Camleze et Penvénan  
 Réalisation : Juillet 2021  
 Echelle : 1:8000

